

YVES ROUSSEAU

# Un orgue à Vouvant en 2021, patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle

---

Vouvant, cité médiévale du Sud-Vendée, répertoriée parmi « Les plus beaux villages de France » et les « Petites cités de caractère », renferme dans l'enceinte de ses remparts bordés par la rivière la Mère, une église romane originale, Notre-Dame-de-l'Assomption, classée monument historique. Sa nef a subi au fil des siècles d'importantes destructions et transformations. Cette situation instable n'a guère favorisé l'installation d'un orgue tout particulièrement dans la contrée bas-poitevine qui en compta si peu. Le seul orgue de tribune existant lorsqu'éclata la Révolution était celui de la cathédrale de Luçon. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les églises urbaines possèdent des instruments d'une certaine importance. Quant à la campagne, l'harmonium était la règle et, parfois, un orgue portatif Polyphone de la manufacture Debierre de Nantes.

La situation de Vouvant pouvait relever du paradoxe. Une église romane classée depuis 1850, maintes fois représentées, très visitée, et pour autant dépourvue d'un instrument de musique à l'image de sa beauté architecturale. La construction d'un orgue en ce lieu était à la fois une gageure et la réponse à des attentes légitimes en une cité au fort dynamisme touristique culturel.



L'association Orgue & Musique à Vouvant, fondée à cette occasion, a pour principaux objectifs :

- l'embellissement des services culturels ;
- l'organisation de concerts au fil de l'année, notamment dans le cadre de la « Folle journée en Région », d'un festival d'orgue estival et des « Journées du patrimoine » ;
- l'association de l'orgue aux manifestations et aux événements locaux ;
- la tenue de visites de l'instrument en collaboration avec l'office du tourisme, et les animations destinées aux élèves des écoles du secteur ;
- l'accueil en résidence de jeunes organistes et de classes d'orgue de conservatoires ;
- la mise en œuvre de classes de maîtres et des stages...

Ainsi naquit un projet élaboré avec le facteur d'orgues Yves Fossaert. Il a suscité l'assentiment et les encouragements du maire de la commune, du conseil municipal, du curé affectataire, de la commission diocésaine d'art sacré, du chef de la conservation régionale de la direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire et de l'architecte des bâtiments de France. Tous ont unis leurs compétences et leurs actions pour favoriser la mise en œuvre juridique et technique de ce projet. Un marché était signé en novembre 2018 entre l'association Orgue & Musique à Vouvant, maître d'ouvrage et maître d'œuvre, et la manufacture d'orgues Yves Fossaert pour la construction d'un orgue d'esthétique symphonique de trois claviers et un pédalier de 18 jeux et 42 registres et quelques 1100 tuyaux.

L'église de Vouvant présentait des faiblesses sanitaires notables qui ont dû être corrigées par un important programme de travaux, mené en 2019 et 2020, conjointement par les services des monuments historiques de la DRAC des Pays-de-la-Loire et la commune. Il a porté sur la réfection intégrale de l'installation électrique et des sols, la création d'un éclairage intérieur, le nettoyage des voûtes, des piliers et des murs, la restauration de la chaire... Le temps nécessaire à la réalisation des travaux a permis la construction de l'orgue dans les ateliers du facteur. L'instrument dispose d'une ligne électrique spécifique protégée par un parafoudre.

Restait à bien définir son emplacement pour répondre aux objectifs assignés. L'instrument construit à même le sol entre la nef et le bas-côté nord, son emplacement favorise un dialogue sonore et visuel parfait avec l'assemblée et lors des concerts, avec le public en mesure de percevoir le jeu de l'organiste. Dans tous les cas de figure, le musicien est au sein du groupe qui l'entoure et non point éloigné en une tribune mystérieuse. C'est là un fait original ayant guidé à la fois la forme visuelle de l'instrument, son architectonique et sa composition sonore. Un autre élément fort original, certainement une première en France, a résidé en la volonté de financer principalement ce projet par des dons et du mécénat.







**La console neuve de l'orgue.**

Les Vouvantais et tous les donateurs ont contribué à doter l'église et la commune d'un nouvel élément patrimonial, prenant place à côté de ceux déjà existants, ambassadeurs de la cité vouvantaise. La campagne de parrainage commencée en 2018 a permis de recevoir en deux années près de 600 dons provenant de 49 départements français, mais aussi d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, de Grande-Bretagne, des États-Unis et de Hong-Kong. Ces dons ont assuré 85% du financement de l'instrument. L'association a reçu le soutien d'entreprises locales ainsi que du Conseil départemental de la Vendée, de la région des Pays-de-la-Loire et de l'Europe grâce à l'allocation de fonds attribués aux projets innovants dans les territoires ruraux.

Parmi les premiers points à définir lors de la construction d'un orgue, certains aspects sont déterminants : l'emplacement, l'esthétique sonore de l'instrument et la recherche de la juste proportion. Le choix de l'esthétique sonore, résolument tournée vers un orgue d'esthétique romantique et symphonique, était non seulement une préférence du commanditaire mais aussi une mise en adéquation avec la partie de l'édifice où il se trouve, partie reconstruite entre 1872 et 1885.



Louis Debierre, facteur d'orgues nantais, livre, en 1882, l'orgue de chœur de la cathédrale de Luçon, et, en 1893, dote la cathédrale de Nantes du plus grand « orgue de chœur » de France. Cet instrument qui a quelque peu inspiré le projet Vouvantais a malheureusement perdu la console de ses claviers lors de l'incendie de juillet 2020. Louis Debierre est un des premiers organiers à introduire l'électricité dans la conception de ses instruments. Cela lui permettra, notamment pour des questions de place et de coût, de proposer aux paroisses des instruments de taille modeste, certains jeux pouvant être utilisés sur deux plans sonores distincts, réduisant ainsi le nombre des tuyaux. Autre originalité pour certains de ses instruments, un des deux plans sonores est réparti sur deux claviers offrant à l'organiste une console de trois claviers, confortable, permettant de jouer plus aisément le grand répertoire. Tel était conçu l'orgue de Saint-Clément à Nantes ou encore l'ancien orgue de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte.

L'espace imparti dans l'église de Vouvant étant relativement restreint entre deux piliers, certains principes de Louis Debierre ont été adoptés pour élaborer ce nouvel instrument. Les « jeux de fond » de la pédale sont empruntés au premier clavier, dit de grand orgue, à l'exception de la Flûte 16' dont la première octave est réelle. Le deuxième plan sonore dit de Récit, est réparti entre le deuxième clavier avec principalement les « jeux de fond » et le troisième clavier qui comporte les « jeux d'anches ». Ces deux claviers « expressifs » accouplés forment un clavier de « Récit symphonique ». Les « jeux d'anches » sont placés au troisième clavier avec les jeux de hautbois, basson, trompette et clairon. Grâce au système de liaison électrique, l'organiste peut appeler ces jeux au premier clavier et à la

**COMPOSITION DE L'ORGUE YVES FOSSAERT, 2021 (18 JEUX/42 REGISTRES)****I. GRAND-ORGUE**

56 notes

7 jeux/13 registres

Traction mécanique  
et électrique

1. Bourdon\* 16'
2. Montre 8'  
Bourdon\* 8'  
(extension Bourdon 16')
3. Flûte Harmonique\*\* 8'
4. Prestant 4'  
Flûte douce\* 4'  
(extension Bourdon 16')
5. Flûte conique 2'
6. Plein jeu IV rangs
7. Clarinette 8'  
Basson\* 16' (emprunt III)  
Trompette\* 8' (emprunt III)  
Clairon\* 4' (emprunt III)  
Basson-Hautbois\* 8'  
(emprunt III)

**II. POSITIF EXPRESSIF**

56 Notes

7 jeux/7 registres

Traction mécanique

8. Unda Maris 8'
9. Dulciane 8'
10. Cor de nuit 8'
11. Flûte octaviane 4'
12. Nazard 2'2/3
13. Flageolet 2'
14. Tierce 1'3/5

Tremblant

**III. RÉSONNANCE**

56 Notes

3 jeux/10 registres

Traction électrique

- Bourdon\* 16' (emprunt I)
- Flûte Harmonique\*\* 8'  
(emprunt I)
- Bourdon\* 8' (emprunt I)
- Flûte douce\* 4' (emprunt I)

**JEUX EXPRESSIFS**

15. Quintaton\* 16'  
Quintaton\* 8'  
(extension Quintaton 16')
16. Basson-Hautbois\* 8'  
Basson\* 16' (extension  
Basson-Hautbois 8')
17. Trompette\* 8'  
Clairon\* 4' (extension  
Trompette 8')

**PÉDALE**

32 Notes

1 jeu/12 registres

Traction électrique

- Bourdon\* 32' (extension en Quinte 10'2/3  
du Bourdon 16', puis reprise en 32' au do2)
18. Flûte 16' (1<sup>re</sup> octave puis extension Flûte H 8')  
Soubasse\* 16' (emprunt I Bourdon 16')  
Flûte\*\* 8' (emprunt I Flûte H 8')  
Bourdon\* 8' (emprunt I Bourdon 16')  
Flûte \*\* 4' (emprunt I Flûte H 8')  
Flûte\*\* 2' (emprunt I Flûte H 8')  
Basson\* 16' (emprunt III)  
Basson \* 8' (emprunt III)  
Trompette\* 8' (emprunt III)  
Clairon\* 4' (emprunt III)  
Chalumeau\* 4' (emprunt III Basson-Hautbois 8')

**ACCESSOIRES**

Accouplements :

II/I mécanique

III/II et III/I électriques

Tirasses : I - II - III

Jeux \* et \*\* : transmission électrique

Tirage des jeux électrique

Combinateur

Coupure Pédale

Deux boîtes expressives, trois bascules :

- II : Positif

- III : Résonnance : ouverture avant

- III : Résonnance : ouverture arrière  
dans le bas-côté

pédale. Le troisième clavier possède une double expression avec des volets ouvrant dans le bas-côté qui permettent d'autres effets, notamment d'éloignement du son. La console en fenêtre est réalisée sur le modèle de celles d'Aristide Cavaillé-Coll avec les « registres » disposés en gradins et les noms des jeux inscrits sur des porcelaines.

En raison de sa proximité avec le public, l'harmonie de l'instrument est volontairement douce et se rapproche de la puissance des orgues de salon que construisaient Cavaillé-Coll, puis son successeur Charles Mutin.

Construit « sur mesure » pour l'église de Vouvant, doté de plus de 1100 tuyaux contenus à l'intérieur d'un beau buffet en chêne dont le bois provient de la forêt de Chambord, l'instrument a nécessité deux années de travail dans les ateliers de la manufacture. Au cours de l'été 2020, son installation dans l'église a exigé quinze jours de montage et deux mois pour l'harmonisation des tuyaux et son accord général.

En raison de la crise sanitaire son inauguration a été reportée trois fois ! Espérons que les conditions permettront de l'inaugurer le week-end des 1 et 2 mai 2021. Une riche programmation s'ensuivra tout au long de l'année avec des concerts au Printemps, un Festival d'été, des concerts lors des « Journées du patrimoine », de la « Fête de sainte Cécile ». L'instrument s'intégrera dans différentes manifestations de la commune comme « Organistes en herbe » lors de la « Fête des plantes » ou « L'orgue fête Noël » lors du marché de Noël.

Une plaquette illustrée sera éditée à l'occasion de l'inauguration et comprendra, outre la liste des donateurs, de nombreux textes sur l'église, l'instrument et sa composition, les orgues de Vendée, Franck et Cavaillé-Coll, un hommage à Vierne avec des textes de Pierre Legal, Éric Lebrun et Philippe Lefebvre et les programmes des concerts de la saison inaugurale.

Que toutes et tous soient infiniment et très chaleureusement remerciés : les donateurs, les collectivités et autres institutions, les élus, les médias, les bénévoles et tous les musiciens qui ont crû en cette aventure et l'ont soutenue. Tout naturellement le dernier mot revient à Yves Fossaert et à son équipe sans lesquels rien n'aurait été possible.

**Yves Rousseau**  
Initiateur du projet

**Association Orgue & Musique à Vouvant**

27 Grande rue – 85120 – Vouvant.

Email : [orgueetmusiqueavouvant@orange.fr](mailto:orgueetmusiqueavouvant@orange.fr) - Site internet : [orgueetmusiqueavouvant.com](http://orgueetmusiqueavouvant.com)

Photographies : Yves Rousseau